

UBAtc



Valable du 23.09.2008
au 22.09.2011

<http://www.ubatc.be>

Union belge pour l'Agrément technique dans la construction

Service Public Fédéral (SPF) Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie,

Direction générale Qualité et Sécurité,

Division Qualité et Innovation, Service Construction,

WTC 3, 6ième étage, Boulevard Simon Bolivar, 30, 1000 Bruxelles

Tél. : 0032 (0)2 277 81 76, Fax : 0032 (0)2 277 54 44

Membre de l'Union européenne pour l'Agrément technique dans la construction (UEAtc)

AGREMENT TECHNIQUE AVEC CERTIFICATION

Système de protection anticorrosion pour canalisations métalliques JITRAKOR RC en 3 couches sans protection mécanique supplémentaire, Classe A HT (100) suivant EN 12068

ETS TRACHET - SOBERAC SA

Zoning Industriel Sud, Rue du Commerce, 21 B-1400 NIVELLES

Tel. 016 39 99 84

Fax 016 39 99 13

P O R T E E

Uitrustung
Ausrüstung

Equipment
Equipment

1. Agrément Technique avec certification

L'agrément Technique (ATG) est une publication de l'UBAtc de la description d'un produit ou d'un système de construction qui a obtenu un avis favorable d'emploi pour le domaine d'utilisation défini dans l'agrément. L'évaluation se fait sur la base :

- de directives de l'UBAtc pour l'agrément de tels produits ou systèmes, dans la mesure où ces directives existent, soit
- d'une analyse technique de l'équivalence des performances du produit ou du système, par rapport aux exigences posées en matière de performances à des produits et ou systèmes analogues et décrits dans des normes et/ou cahiers de charges type.

L'agrément technique avec certification est un agrément technique comprenant des contrôles externes réalisés par l'UBAtc de la maîtrise de qualité pour répondre aux exigences de qualité imposées dans l'agrément.

Cette certification de l'UBAtc donne au producteur le droit d'apposer la marque ATG sur les produits conformes à cet agrément technique.

2. Agrément Technique avec certification de bandes de protection anticorrosion pour canalisations et éléments métalliques

L'agrément Technique de tels systèmes est une évaluation positive d'aptitude à l'emploi suivant la norme :

- NBN EN 12068 : "Protection cathodique - Revêtements organiques extérieurs pour la protection contre la corrosion de tubes en acier enterrés ou immergés en conjonction avec la protection cathodique - Bandes et matériaux rétractables." (Publication CEN - Bruxelles - août 1998).

L'agrément Technique avec certification porte sur le système de protection anticorrosion et les recommandations d'exécution décrites au chapitre 3, mais pas sur la qualité de mise en œuvre sur chantier. Il est délivré sur la base :

- de l'autocontrôle interne à la production
- du contrôle périodique externe de qualité, imposé par l'UBAtc et tenant compte des systèmes d'assurance qualité obtenus par le producteur.

DESCRIPTION

1. Domaine d'application

Le système de protection anticorrosion pour canalisations métalliques est constitué d'un enroulement avec chevauchement de 66 % d'une bande de protection anticorrosion, à base de pétrolatum, de polymères et de charges minérales.

Le système de protection anticorrosion peut être appliqué sur des canalisations métalliques à l'intérieur du bâtiment, en chape, aériennes et / ou enterrées. La température extrême de service des fluides transportés dans les canalisations est de -5 °C à 100 °C.

Le système ne nécessite pas l'emploi de primaire et peut être appliqué sur différents métaux tels que l'acier, le cuivre, le zinc et l'aluminium.

Par son caractère gras, l'enduit mouille le métal et pénètre dans les micropores.

Il permet la libre dilatation du tuyau.

2. Matériaux

La bande JITRAKOR RC, d'une épaisseur de 1,2 mm, est composée d'un support non tissé synthétique, imprégné à cœur, recouvert sur les deux faces d'une masse anticorrosion à base de pétrolatum (cire de paraffine microcristalline), de polymères et de charges minérales. La face extérieure de la bande est recouverte d'un film transparent en PVC.

La firme ETS TRACHET – SOBERAC SA déclare être conforme à la loi européenne (Council Directive 76/769/EEC) concernant les produits réglementés comme amendé dans l'addendum belge ; voir à cet effet la liste de produits <http://europa.eu.int/comm/enterprise/construction/internal/dangsub/explcoub.htm>

3. Mise en oeuvre

3.1 Préparation de surface

Avant la pose de la bande JITRAKOR RC les surfaces métalliques à protéger seront sèches et nettoyées à la brosse métallique adaptée au métal, jusqu'à élimination des oxydes non adhérents.

3.2 Pose de la bande

3.2.1 GÉNÉRALITÉ

La bande se pose par une température ambiante comprise entre +10 à +45 °C et une humidité am-

biante relative inférieure à 80 % ; la température de surface des pièces à enrober sera au moins de 3 °C supérieure au point de rosée.

La bande JITRAKOR RC s'applique en hélice à spires serrées avec un chevauchement des spires de minimum 66 % et suivi d'un lissage soigneux à la main (avec un gant) (on obtient ainsi, en tout point de la pièce à protéger une triple épaisseur du produit anticorrosion). Le film PVC ne peut être enlevé.

Lors de la mise en température de la tuyauterie transportant des fluides chauds, le film PVC extérieur se rétracte légèrement et serre la bande sur le tuyau.

3.2.2 TUYAUX VERTICAUX EN APPARANT

Lors de l'application de la Jitrakor RC, en aérien, sur des tuyaux verticaux (intérieurs au bâtiment), on peut éventuellement, pour une question d'esthétique et de propreté, ajouter une protection supplémentaire : la bande "Alu H.T." (bande aluminium adhésive adaptée à haute température).

3.2.3 RÉPARATIONS

Pour des réparations ponctuelles (poinçonnement accidentel, défaut de continuité) réappliquer en spirale, tout en respectant les conditions d'ambiance citées, un bout de bande JITRAKOR RC sur la zone endommagée avec un débordement de 75 mm minimum de part et d'autre du dommage.

Lors de réparations effectuées au niveau d'un élément déjà protégé, ou en cas d'endommagement plus important, enlever l'ancien revêtement jusqu'à où il est en bon état, nettoyer la zone dégagée et réappliquer, en spirale avec un chevauchement de minimum 66 % la bande anticorrosion. Le raccord avec le revêtement existant se fait par un recouvrement égal à deux fois la largeur de la bande appliquée, soit un "tour mort" radiale continuant ensuite en spirale.

3.3 Conditionnement et marquage

Cette bande se présente sous la forme de rouleaux de 10 m de longueur, en largeurs standard de 50 et 100 mm. Les rouleaux sont emballés individuellement sous film thermo-rétractable. Les rouleaux sont livrés dans des cartons par 6 m².

Sur demande d'autres largeurs peuvent être obtenues (jusqu'à 950 mm).

Chaque rouleau porte une étiquette reprenant un code et un code-barre d'identification.

3.4 Prestations

Les propriétés principales de la bande de protection anticorrosion pour canalisations métalliques sont reprises dans le tableau 1.

Tableau 1 : Les propriétés principales

Propriété	Unité	Valeur
Couleur	—	brun-rouge
Masse	kg/m ²	1,4
Épaisseur (une couche)	mm	1,2
Épaisseur du film PVC	µm	35

Les propriétés principales du système de protection anticorrosion pour canalisations métalliques selon la norme de référence NBN EN 12068 sont reprises dans le tableau 2.

Conditions de mise en œuvre :

- température ambiante comprise entre +10 à +45 °C
- humidité relative HR < 80 %
- température de surface de la canalisation > température de rosée + 3 °C.

Conditions d'utilisation :

- température de surface maximale de la canalisation : +100 °C.

- la norme NBN EN 12068 ne définit pas une température de service minimum. La température minimum de service doit être déterminé par concertation entre l'utilisateur et le fabricant.

Les qualités et prestations susmentionnées font qu'un système constitué d'un triple enroulement de la protection anticorrosion et sans protection mécanique complémentaire est à considérer comme étant, suivant la norme de référence EN 12068, de la classe :

A : revêtement de faible résistance mécanique
HT (100) : maintien des performances jusqu'à +100 °C

3.5 Avertissement

L'utilisateur du système a lieu de :

- vérifier si cet agrément avec certification est toujours valable
- consulter les recommandations du fabricant, concernant :
 - le transport
 - le stockage
 - l'exécution
- contrôler visuellement :
 - la conformité de la fourniture à la commande
 - la conformité des marquages
 - l'absence de toutes détériorations aux emballages et aux produits.

Tableau 2 : Les propriétés principales selon la norme de référence NBN EN 12068

Propriété	Unité	Exigences selon la classe			Valeur
		A	B	C	
Résistance à la traction	N/mm	—			6
Allongement à la rupture	%	—			14
Résistance à la pénétration sous charge par poinçonnement					
pression	N/mm ²	≥ 0,1	≥ 1,0	≥ 10,0	0,1
poinçonnement	—	passe	passe	passe	passe
épaisseur résiduelle	mm	≥ 0,6	≥ 0,6	≥ 0,6	1,1
Résistance au chocs	J	≥ 4	≥ 8	≥ 15	5
Résistance d'isolement spécifique	Ω m ²	≥ 10 ⁶	≥ 10 ⁶	≥ 10 ⁸	10 ⁹ (pour 2 couches)
Décollement sous polarisation négative (rayon équivalent)	mm	≤ 20			5
Rigidité diélectrique	kV/mm	≥ 5			10

AGREMENT

Décision

Vu l'Arrêté ministériel du 6 septembre 1991 relatif à l'organisation de l'agrément technique et à l'établissement de spécifications-types dans la construction (*Moniteur belge* du 29 octobre 1991).

Vu la demande introduite par les Etablissements TRACHET - SOBERAC SA, Zoning Industriel Sud, Rue du Commerce, 21 à B - 1400 - NIVELLES sous le numéro A/G 080115.

Vu l'avis du Groupe Spécialisé "Equipement" de la Commission de l'agrément technique formulé lors de sa réunion du 26 juin 2008 sur la base du rapport présenté par le Bureau exécutif "Equipement".

Vu la convention signée par le fabricant par laquelle il se soumet au contrôle sur le respect des conditions de cet agrément.

L'agrément technique avec certification est délivré aux Etablissements TRACHET - SOBERAC SA pour le système de protection anticorrosion pour canalisations métalliques JITRAKOR RC en 3 couches sans protection mécanique supplémentaire, Classe A HT (100) suivant EN 12068, tel que décrit ci-dessus.

Cet agrément est soumis à renouvellement le 22 septembre 2011.

Bruxelles, le 23 septembre 2008.

Le Directeur général,

V. MERKEN